



Lettre aux adhérents N°20 Printemps 2017

Bilan de l'assemblée générale du 5 mars 2017 à Saint-Groux

Bilan rapport moral

Le président a présenté les objectifs et missions de l'association. Il a démontré que les actions et projets menés par Maisons Paysannes étaient toujours d'actualité. L'année 2016 a été marquée par différentes difficultés : les problèmes financiers de l'association nationale qui sont en partie résolues en ce début d'année 2017, le contrôle URSSAF de l'association départementale qui s'est soldée par un redressement en raison d'une erreur dans l'application de la défiscalisation loi Fillon, le départ de notre salariée Véronique Deschamps, une baisse des subventions reçues. Face à ces différents défis il apparaît plus que nécessaire que l'association soit soudées et que des bénévoles puissent porter des dossiers fédérateurs et générateurs d'entrées financières.

L'incertitude est grande quand au devenir des aides régionales (pour la très grande majorité abolie en raison de la fusion) et des activités TAP (en raison des élections où ce dispositif pourrait être remis en cause).

Bilan d'activités présenté par le secrétaire adjoint

L'année 2016 a été marquée par la reconduction d'actions

- Entre 6 et 9 h d'animations dans le cadre des Temps d'Animation Périscolaire par semaine sur 10 mois de l'année
- La mise en place de deux manifestations autour du thème jardin qui a rassemblé plus de 1200 visiteurs
- La mise en place de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins avec plus de 500 visiteurs
- La concrétisation d'un partenariat entre notre association et le Pays Ouest Charente qui a abouti à deux journées d'animations grand public, deux journées de formations auprès des employés communaux du territoire, 1 demi-journée d'informations auprès des élus
- Le partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente et Maisons Paysannes de Charente avec l'animation de 7 demi-journées d'animations sur les thermes de Chassenon
- Et la reconduction d'actions comme le salon du livre, les ateliers des Bouchauds, les animations Grand Angoulême, les services-conseils et les tables de presse.

Bilan financier présenté par la trésorière adjointe

Le budget annuel de l'association s'élève à 51 953€ pour un résultat négatif à 3 317€. Des explications sont données :

- La part services / prestations de services s'élève à 20 459€ soit 2000€ de plus qu'en 2015.
- Les subventions allouées en 2016 ont fortement baissé à plus de 9 900€. En raison notamment de l'arrêt des financements régionaux (- 7000€) dû à la fusion des Régions et de changement de politique.
- Malgré une baisse de 5000€ des charges fixes de l'association (19800€ en 2016 contre 25 500 en 2015) l'exercice n'est pas à l'équilibre.
- Le déficit est notamment dû au redressement URSSAF (1400€ en 2016) et donc pour cet exercice 2017 un redressement à hauteur de 6000€ à combler.

Votes des rapports:

Les rapports moral, activités et financiers ont été validés et votés à l'unanimité.

Après le vote de ces différents rapports il est passé à la présentation des activités 2017. Les principales actions sont : (présenté par le vice-président)

- Les TAP au mois reconduit jusqu'à juin 2017;
- Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins avec 3 actions en juin
- Une journée sur le bâti et paysage en avril
- Un projet sur le thème de la terre avec des visites d'entreprises, une exposition, des journées d'animations
- Des ateliers des Bouchauds, sorties-découvertes.

D'autres projets sont prévus au cours de l'année 2017.

Vote pour le conseil d'administration

Cette année il y a beaucoup d'administrateurs sortants :

M. et Mme Brun qui ne se représentent pas;

Agnès Audemard qui ne se représente pas.

Michaël et Virginie Canit se représentent et sont élus à l'unanimité.

Annette Dindinaud se représente et est élue avec un vote contre.

Liliane Berthommé se représente et est élue avec 3 votes contre et 1 abstention.

Sophie Bellwo et Nathalie Mente absente depuis 3 ans sont automatiquement non reconduites.

Se présentant pour la première fois:

Claire Jerrethie se présente pour la première fois et est élue à l'unanimité.

Mickaël Tourrat lui souhaite être bénévole.

L'assemblée générale se termine à 12h avec les remerciements apportés à M. et Mme Brun après 12 ans de bénévolat.

Le Président, Frédéric Chauvin.



Le bureau est composé de : Frédéric Chauvin (président), Alain Guillon (vice-président), Mohamed Djadaoui (trésorier), Claire Jerrethie (secrétaire).

Samedi 6 mai : journée d'étude sur les enduits et les façades

10h-12h30 : rendez-vous place de l'école à Genac: apprendre à découvrir son patrimoine : reconnaissance des enduits, des recouvrements des façades et de l'harmonie des façades: différence entre les enduits, les rejointements, les pierres vues, les éléments de datation...Ce qu'il faut faire et ne pas faire. Visite des hameaux Les Laubertières (route de Rouillac), Les Bouchauds et Cougoussac.

12H30 : repas pique-nique aux Bouchauds.

14H: atelier pratique sur les mortiers à la chaux. Comment éteindre la chaux, les mélanges, comment appliquer un enduit, les différentes finitions.

17h30 : fin de la journée.

Tarif : 19EUR adhérent, 27EUR non adhérent.

Inscription obligatoire au 05 45 69 13 04 jusqu'au 27 avril 2017.



Visite de l'entreprise de Montpon-Ménéstérol en Dordogne le vendredi 12 mai

La tuilerie de Montpon se situe à 150 km au sud-ouest de Roumazières et à 1 heure de Bordeaux, sur le lieu-dit « Le Toupinier » où l'argile est transformée depuis des siècles (briques, tuiles, carreaux).

L'usine existe depuis la fin du 19ème siècle et a développé son savoir-faire dans l'activité briquetière. Transformée en tuilerie depuis les années 1960, l'usine de Montpon est spécialisée dans la fabrication des tuiles plates Héritage, Bocage et Périgord et leurs accessoires.

Le Toupinier – 24700 Montpon-Ménéstérol
Tél. : 05 53 80 31 91 – Fax : 05 53 80 46 79

10h : accueil à l'entreprise de tuiles plates du groupe TERREAL à Montpon-Ménéstérol.

2 groupes : visite de la chaîne de fabrication et atelier de pose de tuiles plates.

Repas pris en commun (pique-nique ou restaurant). Visite des alentours l'après-midi avec d'autres délégations.

Tarif : 2€ adhérent, 4€ non-adhérent, co-voiturage possible.

Dimanche 21 mai Sortie-découverte dans le Confolentais



Lesterps

10h : rendez-vous au village de Chardat sur la commune d'Abzac : maisons en terre, bauge, maisons pans de bois.

Repas pique-nique ou restaurant à Saint-Germain de Confolens.

15h : Visite du dolmen du Dognon par un guide conférencier et ensuite visite guidée de Lesterps et de sa maison du patrimoine par le maire du village.

Maison du patrimoine : histoire de l'église, maquette abbatiale L'AN 1000, mécanisme de l'horloge, photos de Pierre Delaunay, automates. Visites des coins et recoins de Lesterps : abbatiale, cloître et autres mystères.

Tarif : 3€ adhérent, 5€ non adhérent, repas sur place.

En juin



3 et 4 juin au Logis du Portal à Vars

Ouverture samedi 14h à 18h avec inauguration à 15h de 2 arbres labellisés remarquables en 2016, présence d'un administrateur de l'association ARBRES à Paris.

Dimanche: le matin cuisson et vente de pain dans le four à pain, l'après-midi visite des extérieurs du Logis par Via Patrimoine.

Sur les 2 jours expositions de peintures florales, vente de rosiers par un producteur, vente de boutures plantes, tomates, buvette.

Démonstrations de savoir-faire par Maisons Paysannes de Charente.

Programme Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins 2017



Bassac – Samedi 17 Juin 2017

9h : RDV parking mairie de BASSAC pour une randonnée d'environ 10 km. Visite du village de Cheville, moulin du logis de Lafond et du domaine Les Plantes ; Repas au moulin de Bassac pour 10€.

14h : ouverture du village des exposants et démonstrations de savoir-faire

MPF16 : village de taille de pierre, murs en moellons et peinture naturelle.

Atelier enfants : Pays d'Art et d'histoire de Cognac atelier montage de voûtes, MPF16 cadran solaire, artiste land'art.

Animations en continu par la famille HOGNONS

"Les Sinthan Tchavé, Mélodies Bohémiennes" en concert acoustique (Clarinette - Tatiana Hognon / Violon - Alexis Hognon / Tambourin - Anastasia Hognon / Guitare - Marcel Hognon)

"Contes dans la roulotte"

"La fonte du métal" avec réalisation d'un bijou.

Animations en continu : La Part des Anges, troupe de théâtre ambulante.

14h30 : visite patrimoine par un guide conférencier.

17h00 : deuxième visite.

19h : repas champêtre par l'association des Chasseurs.

20h30 : Concert de Gospel par le Chœur : **VOICES Influence Gospel**, 12€ par la Rotary de Jarnac.

réservation possible auprès de : Abbaye de Bassac 05 45 830.832

Bénéficiaire de la recette du concert : Les œuvres sociales du Rotary

Dimanche 18 juin

De 15h à 17h : démonstrations de savoir-faire au tuilerie du Tâtre sur les enduits et maçonnerie en terre.

Samedi 24 juin au moulin Poltrot de Nabinaud journée découverte du site Poltrot

De 14h à minuit

De 14h à 18h :

Village de démonstrations avec :

- Enduit et décor à la terre
- Exposition terre

- Atelier argile pour enfants

- Pôle de potiers

- Animations autour de la couverture

Fait par MPF16 et Anne-Paule Mousnier

- Démonstration de façonnage de tuiles par M. Lapousse

Possibilité balade en ânes.

Animations complémentaires :

Visite du moulin, Accrobranche, Labyrinthe végétal, Footbulle et disque golf



Dimanche 25 juin 2017

Sortie-découverte des Maisons Paysannes 16 et 17
avec l'association ANLP

Trésors des Charentes

... de St Sulpice-de-Cognac à Burie

9h30 : rendez-vous au parking du cimetière de Saint-Sulpice-de-Cognac.

Départ à 10h à pied pour la découverte et l'histoire du pont de fer sur l'Antenne.

11h : en voiture pour se rendre au moulin de Chez Gautier visite sur le thème du Cognac et de la Guerre de 14-18 ; visites du moulin et des deux musées.

13h30 : repas à Burie, pique-nique possible place des Marronniers ou à réserver au restaurant de Burie au **05 46 74 30 62**.

15h : découverte de la Légende de la Fidélité près du lavoir-fontaine et du vivier de Burie.

16h : départ en voiture pour la visite des Forges au hameau de chez Bouyet puis du joli bâti viticole au hameau de chez Billon avec lavoir-fontaine très ancien.

Arrivée vers 17h30 à l'Abbaye de Fontdouce pour le verre de l'amitié (et pour ceux qui le souhaitent sur demande et réservation une visite de l'abbaye).

Téléphone abbaye: 05 46 74 77 08

Tarif : 2€/personne.

Renseignements/réservation : **05 45 69 13 04**.



Par rosier — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3131054>

RÉINVESTIR LES BOURGS ET HAMEAUX



Urbanisation existante du bourg sous forme d'îlots : urbanisation possible des espaces interstitiels, démolition du bâti sans intérêt, des annexes, etc. pour recréer des cours et jardins

Développement possible et densification des îlots bâtis partiellement autour du bourg, en s'inspirant du tissu existant (typologie du parcellaire, implantation du bâti, orientation privilégié...)



- Dans les centres bourgs, repérer le foncier disponible et le bâti sans intérêt dans des lieux stratégiques :

- terrains agricoles enclavés
- grandes parcelles à diviser
- bâti sans intérêt, ruines...
- annexes, hangars...

- Aérer le tissu urbain par la démolition du bâti sans intérêt afin de créer des jardins ou des cours privées ou communes

- Construire dans les espaces interstitiels

PROBLÉMATIQUE

La désertion de certains bourgs et hameaux est un problème majeur. Le bâti ne répond pas toujours aux attentes des nouveaux arrivants : densité plus importante, peu de jardins, espaces communs, logements de grande taille, etc. Le ré-investissement des centres bourgs doit constituer une alternative intéressante à l'habitat isolé. La démarche est plus complexe à mettre en œuvre que le lotissement, mais elle peut fournir les bases d'une politique de logement singulière, qui privilégie la stratification urbaine et le lien social.

DÉMARCHE

Résorber la vacance : le bâti ancien et le bâti agricole désaffecté peut constituer un potentiel de réhabilitation

- cibler les bourgs et hameaux concernés et réaliser une étude globale sur l'état du bâti existant (réhabilitation / démolition)
- engager une étude de faisabilité foncière et technique
- regrouper des petits immeubles en un seul pour améliorer les surfaces (habitations, commerces, etc.)
- réaliser un plan d'ensemble à l'échelle du bourg ou hameau (structure, fonction, typologie des espaces, cheminements publics, espaces privés, etc.)